

# Des épis pour envisager l'avenir

| CAYEUX-SUR-MER | Publié le 24/07/2013 par XAVIER TOGNI

La construction de 24 nouveaux épis débutera après l'été, pour ne pas perturber la saison touristique. En protégeant le bourg, ils devraient favoriser son développement.



En ces temps de forte chaleur, la station balnéaire de Cayeux-sur-Mer est noire de monde. Les vacanciers se pressent sur la plage ou sur le célèbre chemin de planches posé sur les galets. Mais dès la fin de l'été, le paysage changera. Les travaux de construction des 24 nouveaux épis de protection contre la mer doivent en effet commencer en septembre. Avec quelques mois de retard sur les prévisions, dus à la lenteur de la procédure. Mais ces ouvrages devraient permettre de relancer le développement de la commune.

## 1 LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Ce programme de 19 millions d'euros, acté en juin 2010, est mené par le syndicat mixte baie de Somme-Grand littoral picard, avec le soutien financier de l'Europe, de l'État et des collectivités locales. « *C'est l'un des plus gros chantiers du nord-ouest de la France* », rappelle le directeur adjoint du service aménagement, Thierry Bizet.

Dès la rentrée, la ville de Cayeux devra enlever très rapidement ses célèbres cabines de plage. « *Avant de commencer, il faut d'abord procéder à un rechargement massif de galets, d'environ 400 000 tonnes* », précise Bernard Blouin, maire de Cayeux. Les 24 ouvrages seront ensuite disposés devant le bourg de Cayeux, sur une longueur d'environ 2,2 km, entre l'Amer sud, où se trouvent le dernier épi des bas-champs, et le nord de la commune. Les travaux seront réalisés en quatre phases, sur deux ans, et devront s'achever impérativement en juin 2015, pour pouvoir bénéficier des subventions européennes.

Les cinq premiers épis seront construits vers le Sud. Trois autres phases suivront. Trois épis doubles, notamment, seront aménagés, dont deux serviront de descente à bateau : l'un devant l'entrée principale de la plage et l'autre devant la base nautique. Le troisième se trouvera tout au Nord, pour des raisons techniques. « *L'érosion sera la plus forte à l'arrière du dernier ouvrage. Il faut donc qu'il soit plus stable pour éviter de basculer.* »

## **2 UN COÛT D'ENTRETIEN RÉDUIT**

Les nouveaux épis, composés de 2500 tonnes de pale planches, seront construits en bois, « *plus résistant que le béton* », selon une expérimentation menée de 1997 à 2001. « *Le coût de l'entretien est l'un des critères de l'appel d'offres. Il nous faut prendre aussi en compte la durabilité des ouvrages* », explique Thierry Bizet.

Elle est actuellement de trente à cinquante ans. « *De plus, nous sommes dans une zone balnéaire. Il faut aussi que les épis soient un atout, qu'ils s'insèrent bien dans le paysage, et que les usagers puissent s'en servir.* » Un autre produit sera d'ailleurs testé, une résine à base de cailloux et de galets, pour mesurer sa vitesse d'usure.

## **3 RELANCER LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE**

Le maire de Cayeux, lui, attend avec impatience le démarrage de ce chantier qui doit renforcer la protection contre la mer. « *Rien n'est jamais parfait, mais les épis semblent la solution la plus cohérente. La sécurité à 100 % n'existe pas, mais il faut essayer de s'en rapprocher. S'il n'y a pas d'épis à Cayeux, il n'y aura plus de touristes un jour, car Cayeux sera alors sous les eaux !* », insiste Bernard Blouin.

Celui-ci espère aussi que la construction de ces ouvrages de défense permettra de modifier le Plan de prévention des risques naturels (PPRN), qui doit être revu, mais bloque pour le moment le développement de la commune. « *Nous avons des projets d'hôtel, de grande surface, de lotissements, qui sont au point mort depuis trois ans* », rappelle Bernard Blouin. De même, pour le projet d'immeuble avec local commercial sur un terrain vague du boulevard Sizaire, qui longe la plage. La maison de retraite ne peut pas non plus s'étendre.

Il estime cependant que les pouvoirs publics sont devenus plus compréhensifs : « *ils nous demandent maintenant de réviser notre plan local d'urbanisme pour en tenir compte dans le futur plan de prévention des risques.* » Ce qui devrait débloquer quelques projets.

## **4 RÉAMÉNAGER LE FRONT DE MER**

En tout cas, la construction des épis entraînera le réaménagement du boulevard Sizaire, cette grande artère qui longe la mer. D'abord pour des raisons techniques : au Sud, pour donner plus d'assise aux épis, la digue devra être rechargée en galets et couvrir la chaussée, jusqu'au niveau du trottoir opposé. Les habitants des immeubles situés à cet endroit n'auront plus qu'un seul accès, par l'arrière des bâtiments, et le boulevard deviendra piéton sur cette portion, avec création de voies douces.

Mais la municipalité veut en profiter pour restructurer tout ce boulevard. « *Il ressemble actuellement à un immense parking, reconnaît Bernard Blouin. Nous voudrions le rendre un peu plus humain, avec l'idée de faire un peu comme à Berck ou Mers.* » D'autant qu'un « *parking de dissuasion* » doit être créé par le syndicat mixte au sud de Cayeux. Toutefois, les Cayolais dénoncent une absurdité. Comme les épis sont construits sur le Domaine public maritime, propriété de l'État, les porteurs du projet doivent donner d'autres terrains en compensation. « *Nous allons être obligés de redonner la grande pelouse, le long de l'esplanade, qui sera "renaturée", c'est-à-dire recouverte de galets* », regrette Bernard Blouin.

XAVIER TOGNI

## **A LIRE EGALEMENT**

24 nouveaux épis vont être construits devant le bourg de Cayeux pour le protéger de la mer. Le chantier devrait démarrer en septembre 2013, pour s'achever en juin 2015. Il sera mené en quatre phases, en commençant par le sud. Le coût est de 19 M€, financé par l'Europe, l'État, la Région, le Département, le syndicat mixte baie de Somme et l'association syndicale autorisée des Bas-Champs, qui regroupe Cayeux, Woignarue, Brutelles et Lanchères.